

Votants : 76 Convocation du Conseil d'Agglomération : le 14 septembre 2018 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 25 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 ET 2018-2020 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AMURE POUR SON PROJET DE REMPLACEMENT DES OUVERTURES

Titulaires présents :

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jérôme BALOGE à Claude ROULLEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Yvonne VACKER, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOUR à Michel HALGAN, Jacques MORISSET à Alain LECOINTE, René PACAULT à Michel PANIER, Marc THEBAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents:

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jérôme BALOGE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Dany MICHAUD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Marc THEBAULT

Président de séance : Claude ROULLEAU

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 24 SEPTEMBRE 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 ET 2018-2020 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AMURE POUR SON PROJET DE REMPLACEMENT DES OUVERTURES

Monsieur Claude ROULLEAU, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018.

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Niortais en date du 12 mars 2018 adoptant la création du PACT 2018-2020,

Vu le règlement du Programme d'Appui Communautaire au Territoire 2018-2020 (PACT) adopté le 12 mars 2018,

Vu la délibération du 22 mai 2018 de la Commune d'AMURE adoptant le plan de financement de l'opération « Remplacement des ouvertures de l'école de la Gore, des volets de la mairie et modification de l'artère et création accès handicap et piétonnier Pré communal de la Gorre ».

La commune d'AMURE a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 14 968,40 euros au titre du PACT 2016-2018 et 1 952,75 euros au titre du PACT 2018-2020 pour son projet de « Remplacement des ouvertures de l'école de la Gore, des volets de la mairie et modification de l'artère et création accès handicap et piétonnier Pré communal de la Gorre ». Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 33 842,31 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 16 921,16 euros.

Ce projet permettra:

- D'une part, de remplacer les ouvertures de l'école de la Gorre et de la mairie,
- D'autre part de modifier l'artère avec création d'un accès handicap et piétonnier au Pré-Communal de la Gorre. Ce chemin permet de rejoindre l'école

Ce projet répond, au sens de l'article 2 des règlements du PACT aux enjeux de :

Rénovation et remise à niveau des espaces publics.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

Attribuer une subvention de 14 968,40 € au titre du PACT 2016-2018 à la Commune d'AMURE,

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20180924-C01-09-2018-DE

Date de télétransmission : 28/09/2018 Date de réception préfecture : 28/09/2018

- Attribuer une subvention de 1 952,75 euros au titre du PACT 2018-2020 à la Commune d'AMURE,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 des règlements du PACT et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 76 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Jérôme BALOGE

Président

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture 079-217900091-20160522-DCM23-2018-DE Date de télétransmission : 28/05/2018 Dats de réception préfecture : 28/05/2018

COMMUNE D'AMURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 22 Mai 2018

Conseillers: 10 Présents: 8

Votants: 8

Pouvoir: 1

L'an deux mille dix-huit, le 22 Mai, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal d' AMURE, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion extraordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'AMURE, sous la présidence de Monsieur Marcel MOINARD, Maire.

Présents: MOINARD Marcel, MICHAUD Loïc, GEANT Thierry, COMINET Lydinne, BROSSARD Vincent, GAUDIN Gilles, GATARD Annie, QUEIROS Catherine,

Absents excusés: HERAULT Francette, REIGNIER Bernard,

Absent:

Pouvoir: HERAULT Francette à MOINARD Marcel

Date de la convocation : 17 mai 2018

Objet: Demande de Subvention CAN – pacte financier N°1 Travaux école, mairie et pré communal – modificatif -

Monsieur le Maire présente le dossier concernant des travaux à l'école de La Gorre ainsi qu'à la mairie et au pré communal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Valide le plan de financement comme suit ;

Travaux

	Changement des ouvertures de l'école	22 282,93 Euros
	Changement des volets de la Mairie	1 750,00 Euros
	Modification d'artère Pré communal	2 410,10 Euros
1	Aménagement d'un accès handicap et piéton	7 399,28 Euros
	avec création d'un muret au pré communal	

avec création d'un muret au pré communal à La Gorre

Total travaux HT TVA 20% Total TTC Travaux 33 842,31 Euros 5 288,61 Euros 39 130,92 Euros

Il est décidé de solliciter une aide auprès de la communauté de commune du Niortais dans le cadre du Pacte financier.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires pour la demande de subvention.

> Fait et délibéré les jour mois et an que dessus Pour extrait conforme Le Maire,

Acte rendo exécutoire après réception co Préfecture le : 30 (S) K

Et publication le :

O COLON STREET

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20180924-C01-09-2018-DE Date de télétransmission : 28/09/2018 Date de réception préfecture : 28/09/2018